



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 05 OCTOBRE 2023**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE**

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt trois, le 05 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 29 septembre 2023, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de la Maire, Mme Corrine OLLIVIER.

**Secrétaire de séance : Kevin JACQUET**

**ORDRE DU JOUR**

| <b>N°</b>  | <b>Libellé</b>  | <b>Rapporteur</b> |
|------------|---|-------------------|
| <b>126</b> | Assemblées – Compte rendu des décisions prises par la Maire par délégation du Conseil municipal   | La Maire          |
| <b>127</b> | Assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 21 septembre 2023  | La Maire          |
| <b>128</b> | Finances – Suivi du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes concernant le contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Vierzon | La Maire          |
| <b>129</b> | Finances – Budget principal de la Ville – Produits irrécouvrables – Admission en non valeur – Créances éteinte et reprise de provisions                                 | La Maire          |
| <b>130</b> | Finances – Budget annexe Foire et Salons – Produits irrécouvrables – Admission en non valeur  | La Maire          |
| <b>131</b> | Finances – Budget principal de la Ville - Décision modificative n°2 et reprise de provisions  | Thibault LHONNER  |
| <b>132</b> | Finances – Budget annexe Foire et Salons – Exercice 2023 – Décision modificative n°2  | Thibault LHONNER  |
| <b>133</b> | Finances – Autorisations de programmes et de crédits de paiement – Créations et révisions des AP/CP   | Thibault LHONNER  |
| <b>134</b> | Finances – Budget principal de la Ville et budgets annexes – Dépenses « Fêtes et cérémonies » à imputer au compte 6232  | Thibault LHONNER  |

| <b>N°</b>  | <b>Libellé</b>  | <b>Rapporteur</b> |
|------------|---|-------------------|
| <b>135</b> | Finances – Budget principal de la Ville et budgets annexes – Adoption de la nomenclature M57 au 1 <sup>er</sup> janvier 2024  | Thibault LHONNER  |
| <b>136</b> | Direction Générale – Convention tripartite avec l'État et la SEM.VIE pour le versement de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à la SEM.VIE pour l'extension des locaux d'accueil des agents de la DGFIP dans le B9 | La Maire          |
| <b>137</b> | Régie de l'eau et de l'assainissement – Service de l'eau potable – Exercice 2023 – Décision modificative n°1  | Jill GAUCHER      |
| <b>138</b> | Régie de l'eau et de l'assainissement – Service de l'assainissement – Exercice 2023 – Décision modificative n°1   | Jill GAUCHER      |
| <b>139</b> | Régie de l'eau et de l'assainissement – Service de l'eau potable – Reprise partielle de provisions sur dépréciation des actifs circulants   | Jill GAUCHER      |
| <b>140</b> | Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Budget de l'eau potable – Produits irrécouvrables – Créances éteintes 2023  | Jill GAUCHER      |
| <b>141</b> | Régie de l'eau et de l'assainissement – Service de l'eau potable – Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable – Année 2022   | Jill GAUCHER      |
| <b>142</b> | Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif des eaux usées – Année 2022   | Jill GAUCHER      |
| <b>143</b> | Services au public – Délégation de service public – Réseau de chaleur urbain – Lancement de la procédure de délégation de service public  | Jill GAUCHER      |
| <b>144</b> | Services au public – Délégation de service public – Réseau de transport urbain – Lancement de la procédure de délégation de service public  | Jill GAUCHER      |
| <b>145</b> | Services au public – Campagne de stérilisation des chats errants sur la commune de Vierzon – Convention de partenariat avec la fondation 30 millions d'amis   | Jill GAUCHER      |
| <b>146</b> | Patrimoine – Cession du batardeau des Vèves à la commune de Vierzon   | Franck MICHOUX    |
| <b>147</b> | Foncier – Appropriation d'un bien sans maître – Parcelle BM 234 – Rue de la Plaisance à Vierzon   | Franck MICHOUX    |
| <b>148</b> | Foncier – Régularisation foncière îlot Rollinat – Annulation État descriptif de division et règlement de copropriété – Immeuble Place Jacques Brel à Vierzon (anciennement 9 rue Armand Brunet)– Parcelle CT 245                      | Franck MICHOUX    |
| <b>149</b> | Foncier – Régularisation foncière îlot Rollinat – Annulation État descriptif de division et règlement de copropriété – Immeuble place Jacques Brel à Vierzon (anciennement 7 rue Maurice Rollinat) – Parcelle CT 247                  | Franck MICHOUX    |

| <b>N°</b>  | <b>Libellé</b>  | <b>Rapporteur</b> |
|------------|---|-------------------|
| <b>150</b> | Foncier – Lotissement du Colombier – Cession à Monsieur Ahmet KURNAZ des parcelles AE 281 et 297 (lot n°8) – 6 allée Camille Blanc à Vierzon  | Franck MICHOUX    |
| <b>151</b> | Foncier – Cession de la parcelle CD 727 – Avenue du Colonel Manhès à Vierzon à Madame LEBOIS et Monsieur TOUZEAU  | Franck MICHOUX    |
| <b>152</b> | Foncier – Avis du Conseil municipal sur la vente par la SA France Loire de deux logements situé dans l'immeuble sis 16 rue Bernard Dumont à Vierzon – Appartement n°31 et 33 – Parcelle CK 175  | Franck MICHOUX    |
| <b>153</b> | Foncier – Avis du Conseil municipal sur la vente par la SA France Loire d'un logement situé 10 rue Jacques Richard à Vierzon (parcelle EO 17)   | Franck MICHOUX    |
| <b>154</b> | Direction Générale – Avenant n°2 à la convention Action Cœur de Ville pour la période 2023-2026   | Franck MICHOUX    |
| <b>155</b> | Culture – Attribution d'une subvention au Fonds régional d'art contemporain   | Mélanie CHAUVET   |
| <b>156</b> | Culture – Adhésion de la Ville de Vierzon à l'association Bourges 2028 capitale européenne de la culture  | Mélanie CHAUVET   |
| <b>157</b> | Culture – Attribution d'une subvention au collectif Les Renards Volants   | Mélanie CHAUVET   |
| <b>158</b> | Culture – Théâtre Mac-Nab – Contrat de parrainage entre la Ville et la Société Compagnie des Eaux et de l'Ozone   | Mélanie CHAUVET   |
| <b>159</b> | Culture – Festivités de fin d'année « Vierzon fête Noël » - Fixation des tarifs pour la location de chalets et l'emplacement des commerçants non sédentaires  | Mélanie CHAUVET   |
| <b>160</b> | Affaires Scolaires – Organisation des classes de neige pour l'année scolaire 2023-2024 – Tarification, barème des participations et modalités de paiement accordées aux familles  | Toufik DRIF       |
| <b>161</b> | Affaires scolaires – Services publics – Mise en place du dispositif « Petits-déjeuners gratuits » dans les écoles publiques à compter de l'année scolaire 2023-2024   | Toufik DRIF       |
| <b>162</b> | Affaires scolaires – Projets d'inclusion d'enfants présentant un handicap issus des structures spécialisées des PEP 18 (ISEP de Vierzon et IME de Vierzon) – Convention de partenariat passées entre l'association et la Ville de Vierzon à compter du l'année scolaire 2023-2024 | Toufik DRIF       |
| <b>163</b> | Associations – Attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations  | Toufik DRIF       |
| <b>164</b> | Ressources Humaines – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs   | Solange MION      |

| N°  | Libellé  | Rapporteur   |
|-----|--|--------------|
| 165 | Sports – Attribution de subvention exceptionnelle de fonctionnement 2023 et attribution de subvention d'investissement à diverses associations sportives | Wendelin KIM |

## **DEL23/126– ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **La Maire**

Vu la délibération n°DEL/63 en date du 22 juin 2023, portant délégation du Conseil municipal à la Maire pour prendre certaines décisions prévues à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

J'ai été amenée à prendre les décisions suivantes :

- DEC23/90 – Convention d'occupation temporaire de La Décale par la compagnie Puzzle Centre,
  - DEC23/91 – Convention de partenariat avec l'association IMANIS Centre-Val de Loire,
  - DEC23/92 – Direction générale – Signature de convention pour la mise à disposition de matériel d'entretien des espaces verts au profit de la Commune de MASSAY,
  - DEC23/93 – Réavie - Réalisation d'un prêt moyen terme de 228 300 € auprès du Crédit Agricole de Centre Loire pour le financement des investissements et du renouvellement des réseaux 2023 du budget eau potable,
  - DEC23/94 – Réavie - Réalisation d'un prêt moyen terme de 332 950 € auprès du Crédit Agricole de Centre Loire pour le financement des investissements et du renouvellement des réseaux 2023 du budget assainissement,
  - DEC23/95 – Réavie – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'acquisition des parcelles du périmètre de protection immédiat du captage du Bois Blanc réalisée dans le cadre de l'arrêté préfectoral n° 2013-1-1579 portant DUP pour les périmètres de protection,
- et la liste des marchés.

## **DEL23/127– ASSEMBLÉES – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2023**

### **La Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 21 septembre 2023.

### **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. PERRINET (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 absent : M. KALKIN

### **DEL23/128– FINANCES – SUIVI DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES CONCERNANT LE CONTRÔLE DES COMPTES ET DE LA GESTION DE LA COMMUNE DE VIERZON**

#### **La Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de prendre acte du suivi des recommandations de la Chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire.

### **ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA.

9 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. PERRINET (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 abstention : Mme GRISON.

1 absent : M. KALKIN

### **DEL23/129 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR – CRÉANCES ÉTEINTES ET REPRISE DE PROVISIONS**

#### **La Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'admettre en non valeur la créance représentant un montant de 79 836,89 €,
- de procéder à la reprise des provisions constituées à cet effet à hauteur de 79 836,89 € à l'article 7817 sous-fonction 01,
- d'imputer les opérations comptables correspondantes à l'article 6541 pour un montant de 79 616,99 € et à l'article 6542 pour un montant de 219,90 €.

**ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA.

9 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAQUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. PERRINET (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 voix contre : Mme GRISON.

1 absent : M. KALKIN

**DEL23/130 – FINANCES – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR**

**La Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'admettre en non valeur la créance représentant un montant de 1,20 €,
- d'imputer les opérations comptables correspondantes à l'article 6541 pour un montant de 1,20 €.

**ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAQUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. PERRINET (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 absent : M. KALKIN

## **DEL23/131 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – EXERCICE 2023 - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 ET REPRISE DE PROVISIONS**

**Rapporteur : Thibault LHONNEUR**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°2 du Budget principal de la Ville et les reprises de provision, de l'exercice 2023.

### **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET

8 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 abstention : Mme GRISON.

1 absent : M. KALKIN

## **DEL23/132 – FINANCES – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – EXERCICE 2023 - DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

**Rapporteur : Thibault LHONNEUR**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°2 du Budget annexe Foire et Salons de l'exercice 2023.

### **ADOPTÉ PAR :**

26 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

## **DEL23/133 – FINANCES – AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT – CRÉATIONS ET RÉVISIONS DES AP/CP**

**Rapporteur : Thibault LHONNEUR**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les autorisations de programmes et de crédits de paiement et les créations et révisions des AP/CP.

### **ADOPTÉ PAR :**

26 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

## **DEL23/134 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET BUDGETS ANNEXES – DÉPENSES " FÊTES ET CÉRÉMONIES " À IMPUTER AU COMPTE 6232**

**Rapporteur : Thibault LHONNEUR**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de voter l'affectation des dépenses reprises au compte 6232 « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits repris au budget.

### **ADOPTÉ PAR :**

26 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN



**DEL23/135 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET BUDGETS ANNEXES –  
ADOPTION DE LA NOMENCLATURE M57 AU 1ER JANVIER 2024**

**Rapporteur : Thibault LHONNEUR**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter par anticipation la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- de préciser que la norme comptable s'appliquera aux budgets actuellement en M14 à savoir, le budget principal, le budget lotissement, le budget théâtre Mac-Nab et le budget Foire et Salons,
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant délégué à mettre en œuvre toutes les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**ADOPTÉ PAR :**

26 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

**DEL23/136 – DIRECTION GÉNÉRALE – CONVENTION TRIPARTITE AVEC L'ÉTAT ET LA SEM.VIE POUR LE VERSEMENT DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) À LA SEM.VIE POUR L'EXTENSION DES LOCAUX D'ACCUEIL DES AGENTS DE LA DGFIP DANS LE B9**

**La Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les termes de la convention tripartite de transfert de la DSIL à la SEM.VIE pour l'extension des locaux d'accueil de la DGFIP dans le B9,
- d'autoriser Madame la Maire à signer la convention.

### **ADOPTÉ PAR :**

26 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MOREÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MOREÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

### **DEL23/137 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – EXERCICE 2023 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 du service de l'eau potable pour l'exercice 2023.

### **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MOREÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

8 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MOREÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 abstention : Mme GRISON.

1 absent : M. KALKIN

### **DEL23/138 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2023 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 du service de l'assainissement pour l'exercice 2023.

**ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

8 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 abstention : Mme GRISON.

1 absent : M. KALKIN

**DEL23/139 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – REPRISE PARTIELLE DE PROVISIONS SUR DÉPRÉCIATION DES ACTIFS CIRCULANTS**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de reprendre partiellement cette provision pour un montant de 18 277,75 € au compte 7817 « reprise sur dépréciations des actifs circulants ».

**ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

8 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 abstention : Mme GRISON.

1 absent : M. KALKIN

**DEL23/140 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – CRÉANCES ÉTEINTES 2023**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les admissions en non-valeur.

**ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

8 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 voix Contre : Mme GRISON.

1 absent : M. KALKIN

**DEL23/141 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – RAPPORT SUR LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU POTABLE – ANNÉE 2022**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, pour l'exercice 2022.

Il sera ensuite mis à la disposition du public.

**ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

9 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 voix Contre : *Mme GRISON.*

1 absent : *M. KALKIN*

### **DEL23/142 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – RAPPORT SUR LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – ANNÉE 2022**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif des eaux usées, pour l'exercice 2022

Il sera ensuite mis à la disposition du public.

#### **ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : *M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.*

9 voix Pour par mandat : *M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme KAQUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).*

1 voix Contre : *Mme GRISON.*

1 absent : *M. KALKIN*

### **DEL23/143 – SERVICES AU PUBLIC – DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – RÉSEAU DE CHALEUR URBAINE – LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de lancer la procédure de délégation du service public pour la mise en place d'un réseau de chaleur urbaine sur la Ville de Vierzon, selon les caractéristiques suivantes :

- l'opérateur privé assurera la conception, la réalisation, et l'exploitation du réseau de chaleur et des systèmes de production de chaleur associés pour une durée de 20-25 ans dans le périmètre joint en annexe à la présente délibération,

- l'outil de production consistera en une production de chaleur renouvelable ou de récupération avec un taux d'énergies renouvelables d'au moins 65 %,
- la chaleur nécessaire estimée pour le chauffage et la production d'ECS des bâtiments (déjà raccordés ou prospects identifiés) sera de 20GWh en 2030,
- le projet est évalué aux alentours de 16 millions d'€ avec un prix de chaleur attendu aux alentours de 114 € TTC/Mwh.

#### **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

### **DEL23/144 – SERVICES AU PUBLIC – DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN – LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC**

#### **Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de lancer la procédure de délégation du service public pour la mise en place d'un réseau de transport urbain sur la Ville de Vierzon, selon les caractéristiques suivantes :

- une durée comprise entre 6 et 10 ans,
- la constitution de lignes régulières sur la base d'une rationalisation du réseau existant et de la création d'un pôle multimodal,
- le développement du transport à la demande,
- la mise à disposition de vélos en location de longue durée,
- le renouvellement des véhicules, d'ici à la fin du contrat, si possible sur des catégories de propulsion électrique.

#### **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme KAQUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

## **DEL23/145 – SERVICES AU PUBLIC – CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS SUR LA COMMUNE DE VIERZON – CONVENTION DE PARTENARIATS AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la poursuite de la gestion de la population de chats errants par la mise en place de campagnes de stérilisation et d'identification sur le territoire de la commune cofinancées par la Ville de Vierzon et la " Fondation 30 millions d'Amis, à hauteur de 50 % chacune,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer la convention de partenariat de la Ville avec la « Fondation 30 millions d'Amis » au titre de l'année 2024.

### **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme KAQUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

## **DEL23/146 – PATRIMOINE – RECEPTION DU BATARDEAU DES VÈVES**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acter l'incorporation du batardeau des Vèves au patrimoine de la Commune.

## **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

## **DEL23/147 – FONCIER – APPROPRIATION D'UN BIEN SANS MAÎTRE – PARCELLE BM 234 – RUE DE LA PLAISANCE À VIERZON**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser la Maire à constater l'appropriation de plein droit au bénéfice de la commune de Vierzon, de la parcelle située rue de la Plaisance, cadastrée section BM n° 234, pour une contenance de 4a69ca, en nature de jardin, étant précisé que cette prise de possession sera constatée par un procès-verbal établi par la Maire et affiché en mairie, selon les modalités de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales,
- de désigner la Maire de Vierzon pour recevoir l'acte administratif portant transfert de propriété au bénéfice de la commune et sa publication auprès du Service de Publicité Foncière de Bourges, le rendant ainsi opposable aux tiers, ainsi que tout acte afférent,
- de désigner l'Adjoint au maire délégué à l'urbanisme, au logement, travaux neufs, politique de la ville et patrimoine, pour représenter la commune et signer l'acte à intervenir et les actes afférents,
- d'imputer les dépenses au budget de l'exercice en cours.

## **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).



1 absent : M. KALKIN

**DEL23/148 – FONCIER – RÉGULARISATION FONCIÈRE ÎLOT ROLLINAT – ANNULATION ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ – IMMEUBLE PLACE JACQUES BREL À VIERZON (ANCIENNEMENT 9 RUE ARMAND BRUNET) – PARCELLE CT 245**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'annulation de l'État Descriptif de Division relatif à l'immeuble sis place Jacques Brel (anciennement 9 rue Armand Brunet), cadastré section CT n° 245,
- de confier à la Maire de Vierzon la rédaction de l'acte administratif portant annulation de l'État Descriptif de Division de la parcelle CT 245 et de tout acte rectificatif qui s'avérerait nécessaire, et la publication auprès du Service de Publicité Foncière de Bourges,
- de désigner l'Adjoint à la maire délégué à l'urbanisme, au logement, travaux neufs, PRU, politique de la ville et patrimoine, pour représenter la commune et signer l'acte à intervenir et les actes afférents,
- d'imputer les dépenses au budget de l'exercice en cours.

**ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme KAQUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

**DEL23/149 – FONCIER – RÉGULARISATION FONCIÈRE ÎLOT ROLLINAT – ANNULATION ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ – IMMEUBLE PLACE JACQUES BREL À VIERZON (ANCIENNEMENT 7 RUE MAURICE ROLLINAT) – PARCELLE CT 247**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'annulation de l'État Descriptif de Division relatif à l'immeuble sis place Jacques Brel (anciennement 7 rue Maurice Rollinat), cadastré section CT n° 247,

- de confier à la Maire de Vierzon la rédaction de l'acte administratif portant annulation de l'État Descriptif de Division de la parcelle CT 247 et de tout acte rectificatif qui s'avérerait nécessaire, et la publication auprès du Service de Publicité Foncière de Bourges,
- de désigner l'Adjoint à la maire délégué à l'urbanisme, au logement, travaux neufs, PRU, politique de la ville et patrimoine, pour représenter la commune et signer l'acte à intervenir et les actes afférents,
- d'imputer les dépenses au budget de l'exercice en cours.

#### **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme KAQUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

#### **DEL23/150 – FONCIER – LOTISSEMENT DU COLOMBIER – CESSION À MONSIEUR AHMET KURNAZ DES PARCELLES AE 281 ET 297 (LOT N°8) – 6 ALLÉE CAMILLE BLANC À VIERZON**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la cession à Monsieur KURNAZ du lot n° 8, correspondant aux parcelles cadastrées AE 281 et 297, 6 allée Camille Blanc, dans le lotissement du Colombier, de contenance 597 m<sup>2</sup>, pour 11 940 € HT,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction-sous fonction 71 article 775.

#### **ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN.

### **DEL23/151 – FONCIER – CESSIION DE LA PARCELLE CD 727 – AVENUE DU COLONEL MANHÈS À VIERZON À MADAME LÉBOIS ET MONSIEUR TOUZEAU**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de céder à Madame Sylvie LÉBOIS et Monsieur Didier TOUZEAU, ou toute personne morale qui s'y substituerait, la parcelle communale cadastrée CD 727, sise avenue colonel Frédéric Manhès, moyennant le prix net vendeur de 3 €/m<sup>2</sup>, conforme à l'avis de France Domaine, soit pour une superficie de 40 m<sup>2</sup>, un total net vendeur de 120 €,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir, ainsi que les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget de l'exercice.

#### **ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

### **DEL23/152 – FONCIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA VENTE PAR LA SA FRANCE LOIRE DE DEUX LOGEMENTS SITUÉ DANS L'IMMEUBLE SIS 16 RUE BERNARD DUMONT À VIERZON – APPARTEMENT N°31 ET 33 – PARCELLE CK 175**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable à la vente, par la SA France Loire, de deux logements vacants (appartements n° 31 et 33) de l'immeuble sis 16 rue Bernard Dumont, à Vierzon (parcelle cadastrée section CK n° 175).

### **ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

### **DEL23/153 – FONCIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA VENTE PAR LA SA FRANCE LOIRE D'UN LOGEMENT SITUÉ 10 RUE JACQUES RICHARD À VIERZON (PARCELLE EO17)**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable à la vente, par la SA France Loire, d'un logement vacant, sis 10 rue Jacques Richard, à Vierzon (parcelle cadastrée section EO n° 17).

### **ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

### **DEL23/154 – DIRECTION GÉNÉRALE – AVENANT N°2 À LA CONVENTION ACTION COEUR DE VILLE POUR LA PÉRIODE 2023-2026**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser Madame la Maire à signer l'avenant n°2 Action Cœur de Ville sous réserve de l'avis du Comité des financeurs et tous actes afférents.

**ADOPTÉ PAR :**

20 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD,, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

4 abstentions : Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA.

1 absent : M. KALKIN

**DEL23/155 – CULTURE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN**

**Rapporteur : Mélanie CHAUVET**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention au Frac de 20 000 euros au titre de l'année 2023,
- d'imputer la dépense au budget Ville 2023 fonction / sous-fonction 30 article 6574.

**ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

**DEL23/156 – CULTURE – ADHÉSION DE LA VILLE DE VIERZON À L'ASSOCIATION BOURGES 2028 CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE**

**Rapporteur : Mélanie CHAUVET**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de devenir membre de l'association Bourges 2028,

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 5 000 € à l'association Bourges 2028,
- d'imputer la dépense au budget 2023 article 6574, sous-fonction 314.

**ADOPTÉ PAR :**

23 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 abstention : M. LATESSA.

1 absent : M. KALKIN

**DEL23/157 – CULTURE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU COLLECTIF LES RENARDS VOLANTS**

**Rapporteur : Mélanie CHAUVET**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1000 € à l'association les Renards Volants,
- d'imputer la dépense au budget 2023 article 6574, sous-fonction 314.

**ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

**DEL23/158 – CULTURE – THÉÂTRE MAC-NAB – CONTRAT DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE**

**Rapporteur : Mélanie CHAUVET**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le contrat de parrainage, passée entre la Ville et la société Compagnie des Eaux et de l'Ozone pour le versement d'une somme de 13 000€ HT,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire déléguée à signer ledit contrat et les actes y afférents,
- d'imputer la recette au budget annexe du Théâtre Mac-Nab, article 7478.

**ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

**DEL23/159 – CULTURE – FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE " VIERZON FÊTE NOËL " - FIXATION DES TARIFS POUR LA LOCATION DE CHALETS ET L'EMPLACEMENT DES COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES**

**Rapporteur : Mélanie CHAUVET**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le principe de la location de chalets,
- d'approuver le principe de la mise en place de tarifs location d'emplacement pour commerçants non sédentaires sur les festivités de Noël,
- d'adopter les tarifs proposés.

**ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

### **DEL23/160 – AFFAIRES SCOLAIRES – ORGANISATION DE CLASSE DE NEIGE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 – TARIFICATION, BARÈME DES PARTICIPATIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT ACCORDÉES AUX FAMILLES**

**Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la tarification, les principes de calcul des participations financières et les modalités de paiement accordées aux familles, applicables pour l'organisation des classes de neige durant l'année scolaire 2023-2024,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer tous actes afférents,
- d'imputer les dépenses et recettes correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

#### **ADOPTÉ PAR :**

22 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 voix Contre : M. LATESSA.

1 abstention : M. GODARD.

1 absent : M. KALKIN

### **DEL23/161 – AFFAIRES SCOLAIRES – MISE EN PLACE DU DISPOSITIF " PETITS-DÉJEUNERS GRATUITS " DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES À COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

**Rapporteur : Toufik DRIF**



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le lancement de ce dispositif à compter de l'année scolaire 2023-2024 dans les conditions,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer tous actes afférents,
- d'imputer les dépenses et recettes correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

**ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

**DEL23/162 – AFFAIRES SCOLAIRES – PROJETS D'INCLUSION D'ENFANTS PRÉSENTANT UN HANDICAP ISSUS DES STRUCTURES SPÉCIALISÉES DANS LES PEP 18 (ISEP DE VIERZON ET IME DE VIERZON) – CONVENTION DE PARTENARIAT PASSÉES ENTRE L'ASSOCIATION ET LA VILLE DE VIERZON À COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

**Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de reconduire ce partenariat et d'approuver les deux conventions passées respectivement entre la Ville, l'IME de Vierzon et l'ISEP de Vierzon , à compter de l'année scolaire 2023-2024,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer lesdites conventions ainsi que tous les documents y afférents.

**ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

## **DEL23/163 – ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS**

**Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de verser une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :
  - 3 000 € au comité des fêtes de Vierzon pour l'organisation du réveillon du nouvel an
  - 1 200 € aux Berriauds de Vierzon
  - 1 200 € à la Croix Rouge Française
  - 1 000 € à l'USEP Vierzon
  - 960 € à AFADO 18
  - 800 € à La Palette du Monde
  - 500 € à L'Harmonie des Forges
  - 500 € au Photo Ciné Club de Vierzonnais
  - 300 € à Berry Latino
  - 200 € aux Familles de Vierzon
  - 200 € à l'Amicale Chaillot Les Crêles
  - 200 € à A.R.S.M. (Association pour le Recensement, la Sauvegarde et la Rénovation des Sépultures des Militaires morts pour la France et des anciens combattants).
  - 150 € à Épicerie Contemporaine
  - 150 € à Gem Phoënix
- d'imputer les dépenses d'un montant total de 10 360 € sur les crédits ouverts au budget 2023 article 6574.

### **ADOPTÉ PAR :**

23 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 ne participe pas au vote : M. DUPIN.

1 absent : M. KALKIN

## **DEL23/164 – RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Rapporteur : Solange MION**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de modifier le tableau des effectifs et de créer les postes comme défini ci-dessus,
- d'autoriser madame la Maire à signer tous documents relatifs à ces dispositifs,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

### **ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

## **DEL23/165 – SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE FONCTIONNEMENT 2023 ET ATTRIBUTION DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT À DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES**

**Rapporteur : Wendelin KIM**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention de :

- 1 450 € à l'association « Club Cycliste Vierzonnais » pour l'organisation du 64ème Paris-Chalette-Vierzon du samedi 23 septembre 2023,

- d'attribuer une subvention d'investissement de :

- 30 000 € à l'association « La Vierzonnaise » pour la mise en conformité des matériels de gymnastique, sous réserve de présentation par l'association d'une facture d'achat de matériels.

- d'autoriser Madame la Maire à procéder au versement de ces subventions,

- d'imputer les dépenses correspondantes respectivement sur les crédits ouverts au budget primitif 2023, fonction 40, article 6574 et fonction 411, article 02520421 et opération 02D00397.

### **ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

10 voix Pour par mandat : M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme DADSI (donne pouvoir à M. DUPIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. DUMON (donne pouvoir à Mme MION), Mme GAUCHER (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme SOCHARD (donne pouvoir à Mme CHAUVET).

1 absent : M. KALKIN

Fait à VIERZON, le 06 octobre 2023,

La Maire,



  
Corinne OLLIVIER